

KARATE TAÏ – JITSU FLERS

dojo du Hariel

contact : Gérard Lafont : 06 82 73 52 92



1 - Disciplines

Karaté Karaté-Contact Taï-Jitsu Body-Karaté
Taï-Chi chuan Qi Gong

2- Identité de l'adhérent

Nom:..... Prénom:.....

Date de naissance :

Sexe : M ou F Nationalité:.....

Téléphone :..... Portable :.....

N° séc.soc.:..... E-mail:.....

3 – Partie réservée aux mineurs

⑩ *J'autorise la publication des photos concernant mon enfant.*
oui non

⑩ Identité du responsable civil de l'adhérent mineur

Nom:Prénom:.....

Père: Mère: Tuteur:

Signature

4 - Partie réservée à l'administration du club

Licence n°:.....

Payé le :..... Cash:

Chèque n°:.....Banque.....

Montant:.....

Titulaire du compte:.....Subvention:.....

IMPORTANT ET OBLIGATOIRE

le CERTIFICAT MEDICAL

que vous pouvez faire établir à partir du 1^{er} juillet et que vous agrafez au dos de cette feuille.(en précisant la non contre indication de la pratique du karaté et des disciplines associées et de la compétition).

PASSEPORT à FAIRE SIGNER PAR LE MEDECIN

REPRISE DES COURS LE 7 SEPTEMBRE 2020

Section enfant reprise le 9 septembre 2020